

L'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR) estime que près de 86000 vies ont ainsi été épargnées en un quart de siècle, auxquelles il faut également ajouter 7 à 8 fois plus de blessés graves.

Ce système de permis à points incite donc, de façon égalitaire, en particulier grâce aux stages de sensibilisation à la sécurité routière, les conducteurs ne respectant pas les règles à modifier leur comportement sur la route pour ne pas perdre leur droit à conduire.

Contrairement à une idée très répandue, près de 8 Français sur 10 ont aujourd'hui leurs 12 points. Seule une minorité d'entre eux, moins de 1 sur 10, ont perdu tout leur capital de points. La politique de prévention par la sanction de la sécurité routière est donc bien adaptée à la conduite de la majorité des Français.

Dans l'Union européenne, 22 pays sur 27 se sont dotés d'un dispositif similaire.

En savoir plus

Thématique(s):

Evènement

Visibilité du contenu de groupe:

Public - accessible to all site users

[Retour à la liste des actualités](#)
